

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue virtuellement le lundi 16 août 2021 à 9 h**

---

**CA21 08 0374**

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le lundi 16 août 2021, à 9h00, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem  
Francesco Miele  
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA21 08 0375**

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 août 2021.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 août 2021.

**ADOPTÉ.**

---

**CA21 08 0376**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1217220026 relatif à une dépense additionnelle, à titre de budget de contingences, pour la réalisation de travaux supplémentaires à l'aréna Raymond-Bourque dans le cadre du contrat octroyé à Construction Gamarco inc., le majorant ainsi à 28 065 414,76 \$, taxes et contingences incluses; autoriser la réduction du montant des incidences de 90 000 \$, taxes incluses, et transférer ce dernier montant au budget de contingences. La dépense totale à autoriser se chiffre donc à 28 798 777,20 \$, taxes, contingences et incidences incluses.

ATTENDU les résolutions du comité exécutif (CE19 1295) et du conseil municipal (CM19 0924), octroyant un contrat à Construction Gamarco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Raymond-Bourque, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5886;

ATTENDU qu'au cours de l'avancement des travaux, plusieurs éléments non prévus et ne pouvant être identifiés à l'avance sont apparus, occasionnant des travaux imprévus et nécessaires à l'accomplissement du contrat octroyé;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele ; il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

- 1.- D'autoriser une dépense additionnelle de 530 000 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour la réalisation des travaux supplémentaires à l'aréna Raymond-Bourque dans le cadre du contrat accordé à Construction Gamarco inc., le portant ainsi de 27 445 414,76 \$ à 28 065 414,76 \$, taxes et contingences incluses;
- 2.- Autoriser une réduction du montant des incidences de 823 362,44 \$ à 733 362,44 \$, soit une diminution de 90 000 \$, taxes incluses;

- 3.- Autoriser le transfert de la somme de 90 000 \$ au budget de contingences;
- 4.- D'imputer la dépense conformément aux informations financières contenues au sommaire décisionnel. La dépense totale se chiffre maintenant à 28 798 777,20 \$, taxes, contingences et incidences incluses.

ADOPTÉ.

---

**CA21 08 0377**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1219193003 relatif au lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de décorations de Noël afin d'illuminer le boulevard de la Côte-Vertu durant les périodes festives du temps des Fêtes.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder au lancement d'un appel d'offres ;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Direction des travaux publics, Division des parcs et des espaces verts, à procéder au lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de décorations de Noël afin d'illuminer le boulevard de la Côte-Vertu durant les périodes festives du temps des Fêtes.

ADOPTÉ.

---

**CA21 08 0378**

La période des questions du public débute à 9h30

Aucune question n'a été posée

---

**CA21 08 0379**

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 9h31.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 septembre 2021.

---